

2026-08-05



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : DUGES NICOLASAgissant en qualité de PRÉSIDENT pour l'association : RABAS EN FÊTETél. : 06-77-05-58-64Mail : comitedesfetesderabastens@gmail.comAgrément n° : W8110 M619

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)➡ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)Du : dimanche 30 août 2026 à 9^h 00Au : dimanche 30 août 2026 à 17^h 00A l'occasion de : Vide greniers du comité des Fêtes de RabastensLieu de la manifestation : Promenade des Lices

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 31 juillet 2026 Signature : Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M. DUGES NICOLAS de l'association RABAS EN FÊTEEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à RabastensDu : Dimanche 30 Août 2026 à 09 heures 00Au : Dimanche 30 Août 2026 à 17 heures 00A l'occasion de : Vide Greniers du comité des Fêtes de Rabastens

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 06 août 2026Le Maire
Par délégation
Première adjointe
TAURIC Marie Hélène
Nicolas-GERAUD